

<p style="text-align: center;">CCI - PV de l'AG du 14 novembre 2021</p>
--

0. Ouverture de l'AG du CCI

Le bureau ouvre l'AG du CCI et explique la procédure de vote.

Les membres du CA sont informé·e·s qu'ils et elles doivent rester dix minutes supplémentaires après l'AG pour élire le bureau.

Le bureau procède au point 1.

1. nomination du Modérateur ou de la Modératrice de séance parmi les membres du CA qui ne font pas partie du Bureau ;

Proposition de nommer Marina modératrice de l'AG, qui accepte.

2. adoption de l'ordre du jour définitif avec ses modifications éventuelles ;

L'ordre du jour est adopté avec l'indication par le bureau que la présentation de la retraite 2022 se fera au point 12, divers.

3. approbation du PV de l'AG précédente ;

Le PV de l'AG 2020 est adopté sans modification.

4. rapport général du Président du CA ;

Baptiste rend compte du rapport moral du CCI.

5. rapport d'activités ;

Baptiste rend compte du rapport d'activités du CCI.

6. rapport financier ;

Sacha rend compte du rapport financier du CCI.

7. rapport des vérificateur·rice·s internes des comptes ;

Diane et André font état de la vérification des comptes et ne relèvent aucun problème à ce que la décharge soit adoptée.

8. vote sur la décharge à donner aux administrateurs ;

La décharge est acceptée par l'AG.

9. fixation des différentes cotisations ;

Par vote, l'AG décide que la cotisation des membres individuel·le·s est maintenue à 15 euros et celle des associations à 50 euros par an.

10. élection de 2 vérificateur·rice·s internes des comptes pour l'exercice suivant ;

Diane et André sont reconduit·e·s par l'AG comme vérificateur·rice·s au compte.

11. élection du CA ;

L'AG se prononce sur les candidat·e·s suivant·e·s au CA

Réélection pour 2 ans

Pauline

Loan

Baptiste

François

Réélection pour 3 ans

Anna

Françoise

Marina

Nouveaux membres pour 3 ans :

Arthur

Karine

Les candidat·e·s sont élu·e·s par l'AG.

12. échanges divers.

Présentation de la retraite 2022 par le groupe retraite.